

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11/02/2015

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	22

L'an 2015, le 11 Février à 18:00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Trégor s'est réuni à la Salle de réunion des Services Techniques - Morlaix, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PENNEC Guy, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux membres du comité syndical le 29/01/2015.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : M. PENNEC Guy, Président Syndicat Mixte du Trégor, Mmes : HUON Joëlle, PEREIRA Véronique, PICART Marie-Claire, PRIGENT Christine, MM : GEFFROY Rémi, GUEZENNEC Daniel, GUILCHER Bernard, HUON Thierry, LECHAUVE Jean-Jacques, LOSTANLEN Georges, MANCHEC Pascal, POULIQUEN Jean-Charles, PRIGENT André, QUEMENER Hervé, RIOU Yvon, SAINT JALM Hervé, SALEUN Yvon, TIGREAT Alain, ZOUAILLEC Yvon

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Préfecture du

Finistère

Le : 12/02/2015

Et

Publication ou notification du :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BERNARD Nathalie à Mme HUON Joëlle, M. VERMOT Jean-Paul à M. PENNEC Guy

Absent(s) : M. MERCIER Raymond

Invité(s) : M. REFLOCH Pierrick

**A été nommé secrétaire** : M. POULIQUEN Jean-Charles

### 201506 - REALISATION DE TRAVAUX AGRI-ENVIRONNEMENTAUX - ACTION " BOUCLE VERTUEUSE " - PROJET DE TERRITOIRE DU BASSIN VERSANT DU DOURON - MARCHE A BONS DE COMMANDE N° 2015-02

#### Intro - contexte :

Depuis la fin des années 90, le syndicat mixte du Trégor a favorisé la prise en compte de la préservation des milieux aquatiques par la profession agricole. Le syndicat mixte du Trégor est notamment intervenu par le biais des différents dispositifs correspondant à cette période (EAE, CTE collectif, EPA, Contrats d'Objectifs...). Aujourd'hui il porte le projet de territoire 2012-2015 dans le cadre du plan gouvernemental Etat - Région de lutte contre la prolifération des algues vertes au niveau de l'Anse de Locquirec - bassins versants du Douron et du Dourmeur.

Le présent marché a pour objet de confier à des prestataires spécialisés la réalisation de travaux à vocation agri-environnementale ou environnementale tels que décrits dans l'action nommée « boucle vertueuse » intégrée au projet de lutttes contre les algues vertes sur le territoire de l'anse de Locquirec.

Il s'agit d'un marché multi attributaires à bons de commande.

- **Allotissement :**

Les prestations retenues sont organisées en 12 lots :

Lot n°1 – Résorption des passages à gué dans la rivière par installation d'équipement de franchissement (arche)

Lot n°2 – Réalisation de l'entretien mécanique sous les clôtures après leur installation en zone sensible

Lot n°3 – Restauration des fonctionnalités des zones humides par fermeture, déplacement ou enlèvement de drains

Lot n°4 – Fauche avec export des zones humides

Lot n°5 – Ouverture ou réouverture de chemin d'accès notamment aux zones humides

Lot n°6 – Réalisation de sursemis de prairie

Lot n°7 – Semis de couverts ou de dérobées dans des contextes précis

Lot n°8 – Semis de RGI sous maïs avec semence et binage

Lot n°9 – Récolte à la conditionneuse d'un RGI semé sous maïs

Lot n°10 – Destruction d'un couvert à base d'avoine diploïde semé entre deux légumes hors période réglementaire

Lot n°11 – Réalisation d'épandage de précision en effluent d'élevage

Lot n°12 – Entretien optimisé des haies

- **Période :**

Février à fin novembre 2015

- **Candidats retenus :**

*Sauf indication contraire les candidats se sont positionnés à hauteur des plafonds de chaque lot.*

- **Candidats retenus pour le lot 1 :**

Nature des prestations : résorption des passages à gué dans la rivière par installation d'équipement de franchissement (arche).

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- La SARL Larabi (localisation : Ploujean -29) ;

Et

- l'entreprise Philippe (localisation : Plouigneau - 29).

Montant maximal du lot 1 : 35 000 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 2 :**

Nature des prestations : réalisation de l'entretien mécanique sous les clôtures après leur installation en zone sensible.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- l'entreprise Philippe (localisation : Plouigneau - 29) ;

Et

- l'entreprise Bizans (localisation : Morlaix -29)– *Plafond à 10 000€TTC;*

Et

- l'entreprise Minea Paysage (localisation : Plouvorn-29).

Montant maximal du lot 2 : 20 000 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 3 :**

Nature des prestations : restauration des fonctionnalités des zones humides par fermeture, déplacement ou enlèvement de drains.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- l'entreprise Philippe (localisation : Plouigneau - 29).

Montant maximal du lot 3 : 1 000 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 4 :**

Nature des prestations : fauche avec export des zones humides.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- la SARL ETA Bozec (localisation : Plestin les Greves -22).

Montant maximal du lot 4 : 2 500 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 5 :**

Nature des prestations : ouverture ou réouverture de chemin d'accès notamment aux zones humides.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- l'entreprise forestière Lecreps Pascal (localisation : Plouegat-Moysan -29).

Montant maximal du lot 5 : 16 000 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 6 :**

Nature des prestations : réalisation de sursemis de prairie.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- Yves Le Berre (localisation : Plouigneau -29).

Montant maximal du lot 6 : 6 000 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 7 :**

Nature des prestations : semis de couverts ou de dérobées dans des contextes précis.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- la SARL ETA Bozec (localisation : Plestin les Greves -22).

Montant maximal du lot 7 : 6 000 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 8 :**

Nature des prestations : semis de RGI sous maïs avec semence et binage.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- la SARL ETA Bozec (localisation : Plestin les Greves -22) ;

Et

- EARL de la vallée (localisation : Plouigneau – 29) – *Plafond à 7200€ TTC.*

Montant maximal du lot 8 : 22 000 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 9 :**

Nature des prestations : récolte à la conditionneuse d'un RGI semé sous maïs.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- la SARL ETA Bozec (localisation : Plestin les Greves -22).

Montant maximal du lot 9 : 2 000 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 10 :**

Nature des prestations : destruction d'un couvert à base d'avoine diploïde semé entre deux légumes hors période réglementaire.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- la SARL ETA Bozec (localisation : Plestin les Greves -22).

Montant maximal du lot 10 : 2 000 € TTC.

- **Candidats retenus pour le lot 11 :**

Nature des prestations : réalisation d'épandage de précision en effluent d'élevage.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- la SARL ETA Bozec (localisation : Plestin les Greves -22) ;

Et

- l'ETA Combot (localisation Plouegat-Guerrand – 29) – *Plafond à 19800€ TTC.*

Montant maximal du lot 11 : 30 000 € TTC.

**Candidats retenus pour le lot 12 :**

Nature des prestations : entretien optimisé des haies.

Suite à la commission des marchés du 14 janvier 2015, il a été décidé de confier ce lot à :

- l'entreprise Philippe (localisation : Plouigneau - 29) ;

Et

- l'entreprise Bizans (localisation : Morlaix -29) – *Plafond à 10 000€ TTC ;*

Et

- l'entreprise forestière Lecreps Pascal (localisation : Plouegat-Moysan -29).

Montant maximal du lot 12 : 30 000 € TTC.

- **Montant global du marché:**

Le montant TTC est de 172 500 €.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :**

- de **Retenir** l'ensemble des prestataires mentionnés ci-dessus selon les attributions par lot ;
- d'**Autoriser** le Président à signer les marchés correspondants aux lots 1 à 10 du marché « réalisation de travaux agri-environnementaux – action boucle vertueuse, n° 2015.02, d'un montant total de 172 500 € ;
- de **Dire** que les crédits seront inscrits au BP 2015.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
Morlaix,  
Le Président,  
Guy Pennec

**Syndicat Mixte pour la gestion des cours  
d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix**  
Place O. Krebel - 29600 MORLAIX  
Tél. 02 98 15 15 15 - Fax 02 98 15 15 20

